

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

Association Loi 1901

Siège social : 260 chemin du Pont

13750 PLAN-D'ORGON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

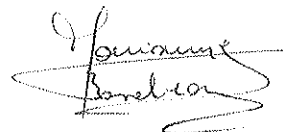
Certifié conforme le 29 Mars 2012.

le président Henri CESTIER



Certifié conforme le 29 mars 2012

La Trésorière: Marianne Banelleau



Audit Conseil Méditerranée, SAS

Membre de PKF INTERNATIONAL

17, Boulevard Augustin Cieussa

13007 MARSEILLE

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES
Association Loi 1901
Siège social : 260 chemin du Pont
13750 PLAN-D'ORGON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos contrôles, nous nous sommes notamment assurés de l'existence et de l'exactitude des subventions de fonctionnement, par un rapprochement avec les conventions ou les courriers de notification. Nous nous sommes assurés de leur correct traitement comptable et de leur correcte présentation dans les états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 19 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF International



Alexandre BIZAILLON



Guy CASTINEL

Solidarité Paysans Provence Alpes
Bilan au 31/12/2011

ACTIF au 31/12/2011				2010
	Brut	Amort.&prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Logiciels	9 250,00	9 250,00	0,00	0,00
Installations	17 672,26	15 656,46	2 015,80	2 519,76
Mat. industriel	339,68	339,68	0,00	0,00
Mat informatique et bureau	24 234,79	21 837,05	2 397,74	3 524,29
Mobilier de bureau			0,00	0,00
Cautions et garanties	3 424,98		3 424,98	3 424,98
TOTAL IMMOBILISE (I)	54 921,71	47 083,19	7 838,52	9 469,03
ACTIF CIRCULANT				
<i>Subventions à percevoir</i>				
Région			72 910,00	59 713,50
RMI 13			41 220,00	37 220,00
RMI 04				
Conseils Généraux et Communes			1 000,00	1 000,00
Théâtre année européenne				10 500,00
Pôle emploi				283,02
<i>Créditeurs divers</i>			16 420,20	6 171,53
Total créances			131 550,20	114 888,05
<i>Compte placement</i>			45 406,66	87 436,99
<i>Banques</i>			11 996,89	6 966,71
<i>Caisses</i>			234,74	135,70
<i>Chèques à encaisser</i>				
<i>Ch constatées d'avance</i>			1 521,58	6 897,36
TOTAL CIRCULANT (II)			190 710,07	216 324,81
TOTAL ACTIF (I+II)			198 548,59	225 793,84
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser :				
*acceptés par les organes statutairement compétents				
* autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Solidarité Paysans Provence Alpes
Bilan au 31/12/2011

PASSIF		
	2011	2010
FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Fonds associatif sans droit de reprise</i>	19 018,78	19 018,78
<i>Réserve spéciale</i>	8 230,40	8 230,40
<i>Report à nouveau</i>	62 201,85	60 273,20
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-22 226,20	1 928,65
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	67 224,83	89 451,03
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur dons pour le Var</i>	1 937,51	2 171,50
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>	5 000,00	
TOTAL FONDS DEDIES (II)	6 937,51	2 171,50
EMPRUNTS BANCAIRES		
PROVISIONS		
<i>Provision indemnités retraite</i>	9 375,75	10 385,83
TOTAL PROVISIONS ET EMPRUNT (III)	9 375,75	10 385,83
DETTES		
<i>Factures à parvenir</i>	2 380,00	5 384,20
<i>Dettes fournisseurs</i>	6 633,41	3 556,27
<i>Dette Pôle Emploi</i>	7 774,58	
<i>Dettes sociales</i>	39 220,77	36 006,28
<i>Dettes fiscales</i>	1 707,00	644,00
<i>Congés payés</i>	15 590,95	17 450,70
<i>Dettes salariés+PEE et ANCV</i>	4 935,99	11 241,83
<i>Dette bénévoles</i>	172,80	145,20
<i>Produits constatés d'avance</i>	36 595,00	49 357,00
TOTAL DETTES (IV)	115 010,50	123 785,48
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	198 548,59	225 793,84
Engagements donnés		0,00

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

260 chemin du Pont
13750 PLAN D'ORGON

Compte d'activité 2011 (du 1er Janvier au 31 Décembre)

PRODUITS	31 déc. 2011	31 déc. 2010
70 Ventes, prestations	135 386,20	140 365,00
Entrées Théâtre		7 381,80
Formations et prestations	5 156,20	10 842,20
Diverses ventes		1 221,00
RSA CG 04	11 250,00	11 250,00
RSA CG 13	118 980,00	109 670,00
74 Subventions	200 188,03	208 204,50
Etat ACSE		5 600,00
Aide embauche TPE	189,53	
Région PACA	131 222,00	117 545,00
Région PACA aide à l'emploi	14 750,00	9 750,00
CG 04	1 000,00	1 000,00
CG 05		450,00
CG 13	16 000,00	16 000,00
CG 83	2 500,00	2 500,00
CG 84	3 000,00	4 000,00
Total départements	22 500,00	23 950,00
Communes et communautés	16 169,50	14 761,50
MSA 13		2 000,00
Fonds Europ. Année eur. lutte contre exclusion		15 000,00
Réserves parlementaires	4 000,00	
Autres (CDVA)	1 357,00	598,00
Fondation Crédit Agricole Alpes Provence	10 000,00	13 000,00
Autres subventions théâtre		6 000,00
75 Autres produits de gestion	14 950,00	15 164,70
Cotisations et dons	14 950,00	14 446,12
Divers		718,58
Dons pour les sinistrés du Var	1 045,00	22 508,00
PRODUITS D'EXPLOITATION	351 569,23	386 242,20
I - RESULTAT D'EXPLOITATION	-24 069,46	-17 177,03
76 Produits financiers	1 575,64	943,39
PRODUITS FINANCIERS	1 575,64	943,39
II - RESULTAT FINANCIER	1 575,64	943,39
I+II : RESULTAT COURANT	-22 493,82	-16 233,64
77 Produits exceptionnels	8 637,18	12 600,99
Subventions d'équipements		420,68
78 Reprise de provisions	1 010,08	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 647,26	13 021,67
III - RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 836,42	12 507,47
TOTAL PRODUITS	362 792,13	400 207,26
SOLDE INTERMEDIAIRE	-19 657,40	-3 726,17
Report ressources non utilisées	1 278,99	5 000,00
79 Transfert de charges	2 197,21	2 826,32
I+II+III : RESULTAT	-22 226,20	1 928,65

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

260 chemin du Pont

13750 PLAN D'ORGON

Compte d'activité 2011 (du 1er Janvier au 31 Décembre)

CHARGES	31 Déc. 2011	31 Déc. 2010
60 Achats	9 904,84	10 095,41
<i>Fournitures bureau</i>	3 383,29	8 904,70
<i>Autres fournitures</i>	637,57	1 190,71
<i>Eau énergie</i>	5 883,98	
61 Services extérieurs	31 644,87	32 626,27
<i>Locations (immeubles)</i>	16 139,41	21 989,87
<i>Locations (matériel)</i>	7 377,63	3 766,06
<i>Entretien et réparations</i>	622,15	668,79
<i>Assurances</i>	3 614,76	2 524,11
<i>Documentation</i>	3 890,92	3 677,44
62 Autres services extérieurs	44 392,94	62 489,53
<i>Intermédiaires et honoraires</i>	8 347,47	9 411,82
<i>Frais d'AG et réceptions</i>	1 739,30	1 088,05
<i>Déplacements (frais)</i>	12 525,03	13 599,56
<i>Déplacements (voitures de service)</i>	8 863,43	7 323,59
<i>Poste et télécoms</i>	10 546,90	10 260,27
<i>Services bancaires</i>	299,17	232,79
<i>Charges directes liées au Théâtre</i>		20 573,45
<i>Formation bénévoles</i>	2 071,64	
63 Impôts et taxes	9 205,00	7 741,00
<i>Taxe sur salaires</i>	9 205,00	7 741,00
64 Charges de personnel	268 864,72	260 011,35
<i>Salaires bruts</i>	185 384,64	173 064,99
<i>Remboursements Indemn. Journ.</i>	-225,83	-1 319,81
<i>Charges sociales</i>	77 058,91	70 735,75
<i>Congés payés et charges</i>	-2 520,91	461,33
<i>Epargne entreprise +chèques vac.</i>	0,00	6 000,00
<i>Formation des salariés</i>	1 393,33	2 653,22
<i>Dot provision indemnité retraite</i>		5 376,95
<i>Indemnités stagiaires</i>		3 038,92
<i>Pôle Emploi CSP</i>	7 774,58	
65 Autres ch. de gestion courante	8 065,00	7 759,31
<i>Cotisation SP national</i>	8 065,00	7 759,31
68 Dotation amortissements	2 282,33	2 359,86
<i>Répartition dons du Var</i>	1 278,99	20 336,50
CHARGES D'EXPLOITATION	375 638,69	403 419,23
66 Charges financières		
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
Charges sur exercice antérieur		
Charges exceptionnelles	6 810,84	514,20
Valeur cession d'éléments d'actif		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 810,84	514,20
TOTAL CHARGES	382 449,53	403 933,43
Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 045,00	2 171,50

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
260, chemin du Pont
13750 PLAN D'ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

COMPTE DE RESULTAT (suite)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2011	2010
<i>Produits</i>		
Bénévolat	14 206,14	13 718,34
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	14 206,14	13 718,34
<i>Charges</i>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Personnel bénévole	14 206,14	13 718,34
TOTAL	14 206,14	13 718,34

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

Annexes aux comptes clos le 31 Décembre 2011

Ce document constitue l'ANNEXE au BILAN avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont le total est de 198 548. 59 € et au COMPTE de RESULTAT de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total produits est de 362 792. 13 (plus 2 197. 21 € de transferts de charges et 1 278. 99 € de report de fonds dédiés) et le total charges de 382 449. 53 € plus 6 045. 00 € de fonds dédiés qui dégage un résultat déficitaire de 22226.20 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2012, lors du Conseil d'Administration de l'association.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et en outre conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compléments d'informations relatifs au bilan (au 31/12/2011 et au compte de résultat (du 1/01/2011 au 31/12/2011)

I) Etat de l'actif immobilisé : Voir tableau ci-joint en annexe

II) Etat des amortissements : Idem ci-dessus

III) Etat des provisions : La provision pour indemnité de départ en retraite est d'un montant de 9 375.75 € au 31/12/2011 après une reprise de provision suite au départ d'un salarié.

IV) Etat des échéances des créances et des dettes

Les dettes sont toutes exigibles immédiatement à l'exception de la MSA, de la dette fiscale de taxe sur les salaires, de la dette auprès de Pôle Emploi et de la cotisation au fonds de formation exigibles en février 2012.

Créances :

La créance sur le Conseil Général 13 (RSA) dépend d'une facturation à la fin de l'action (41 220 €).

Celle sur le Conseil Général 83 pour 1 000 € est en attente de mise en paiement.

Celles sur le Conseil Régional dépendent d'une demande de mise en paiement pour le solde en 2012 pour 72 910. 00 €

Celle sur la Fondation Crédit Agricole d'une mise en paiement en fin d'action pour 10 000. 00 €, de même pour la Fondation de France pour 4000. 00 €

Diverses créances pour des factures émises pour 2 420.20 €.

Dettes :

a) Fournisseurs

Commissaire aux comptes (facture non parvenue)	2 380. 00 €
Factures diverses consommations	6 633. 00 €
Remboursement bénévole	172. 80 €

b) Personnel

Divers frais de déplacement et autres dettes aux salariés incluant les prises en charge PEE/ANCV au titre de l'exercice 2010 et antérieurs non encore distribuées pour un total de 5 836. 00 €

Congés payés dus 15 590. 95 €

c) Organismes sociaux et Etat

MSA 4ème trimestre : 28 105.40 €

Agrica " " :	2 500.93 €
Charges sur congés payés dus :	6 713.36 €
OPCA 2 :	1 173.78 €
Taxe sur les salaires	1 707.00 €
Pôle Emploi	7 774.58 €

V) Charges et produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont :

- la part de subvention Région pour le travail fait en 2012 (30 455.00 €)
- 5.5 mois de la subvention d'aide à l'emploi de la Région, l'emploi n'ayant été créé qu'au 15 juin (5 500 €)
- des cotisations 2012 perçues en 2011 pour 640 €

Les charges constatées d'avance sont d'un montant de 1 521.58 €

VI) Ventilation des produits : Les produits correspondant à l'exercice 2011 (hors subvention d'équipement, reprises de provision, transfert de charges, fonds dédiés et bénévolat valorisé) se ventilent selon les pourcentages suivants :

	2011		2010	2009	2008
Conseil Régional	131 222.00 €	36.38 %	117 545.00	109 730.00	110 000.00
Convention RMI 13 CG	118 980.00 €	32.98%	109 670.00	103 850.00	113 750.00
Communes et intercom	16 169.50 €	4.48 %	14 761.50	13 582.50	11 374.50
Cotisations et dons	14 950.00 €	4.14 %	14 446.12	10 240.00	11 489.00
Aide à l'Emploi Région PACA	14 750.00 €	4.09 %	9 750.00	-	-
Convention RMI 04 CG	11 250.00 €	3.12%	11 250.00	25 000.00	30 000.00
Fondation Crédit Agricole	10 000.00 €	2.77 %	13 000.00	-	-
C Général 13 (agriculture)	10 000.00 €	2.77 %	10 000.00	9 560.00	9 560.00
CG 13 contre la précarité	6 000.00 €	1.66%	6 000.00	6 000.00	-
Formats et prestat facturées	5 156.20 €	1.43 %	10 842.20	3 244.00	4 487.32
Réserves parlementaires	4 000.00 €	1.11 %	-	-	-
Conseil Général 84	3 000.00 €	0.83 %	4 000.00	4 000.00	4 000.00
Conseil Général 83	2 500.00 €	0.69 %	2 500.00	2 795.00	5 000.00
Produits financiers	1 575.64 €	0.44 %	943.39	1 147.25	1 371.36
CDVA	1 357.00 €	0.38 %	598.00	1 830.00	1 449.00
Conseil Général 04	1 000.00 €	0.28 %	1 000.00	1 000.00	1 000.00
Produits exceptionnels	8 637.18 €	2.39 %	12 600.99	314.21	402.20
Divers	189.53 €	0.06 %	3 712.67	152.51	1 642.07
TOTAL		100 %			

Pour mémoire subventions années précédentes :

ACSE	5 600.00	5 600.00	7 000.00
MSA 13	2 000.00	-	-
Conseil Général 05	450.00	500.00	-
Subventions et entrées Théâtre	28 381.80	5 000.00	-

VII) Effectif et évolutions du personnel salarié

Un poste de cadre a été maintenu toute l'année, le poste de direction (*Francis THOMAS*)
Soit un effectif moyen Equivalent Temps Plein de 0.80.

Pour les postes non-cadre :

Par décision du Conseil d'Administration, un poste de médiateur a été supprimé et un licenciement économique effectué, le salarié concerné ayant opté pour le Contrat de Sécurisation Professionnelle, est parti au 5 novembre (*Bernard GHANEM*)

Trois postes de médiateurs ruraux ont été maintenus toute l'année (*Gilbert JULIAN, Léonie LOMBARDO (juriste) Isabelle BERERD, à 80%*). Le poste dans les alpes est resté à 80 % (*Nathalie ZARAT*) celui dans le Var est resté à mi-temps (*Stéphane SENECA*).

Un poste de médiatrice comptabilité a été maintenu (25%) (*Annie LUBINEAU*), le poste de secrétariat et d'accueil a été maintenu (74%) (*Alexandra BEDOGNI*) en CDI. Geneviève NOUVEAU a 12 h par mois pour faire le ménage au bureau de Plan d'Orgon.

Soit un effectif moyen ETP non cadre total de 5,16 personnes au 31/12/2011.

VIII) Droit Individuel à la Formation

Le montant horaire des Droits Individuels à la Formation ont été notifiés au 31/12/2011 à chaque salarié en annexe au bulletin de salaire de décembre. Le total des heures acquises est de 538.24.

IX) complémentaire maladie

Une complémentaire maladie d'entreprise, facultative pour les salariés en place mais obligatoire pour de futurs embauchés a été mise en place au 1^{er} mai, par convention avec Agrica. Actuellement 5 salariés en bénéficient.

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
260, chemin du Pont
13750 PLAN D'ORGON
Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

TABLEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

I - AMORTISSEMENTS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D=A+B-C
Immobilisations corporelles	9 250,00	0,00		9 250,00
Immobilisations financières	35 551,00	2 282,33		37 833,00
TOTAL	44 801,00	2 282,33	0,00	47 083,00

II - PROVISIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D=A+B-C
Provision pour indemnité de retraite	10 385,83		1 010,08	9 375,75
TOTAL	10 385,83	0,00	1 010,08	9 375,75

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
260, chemin du Pont
13750 PLAN D'ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

ETAT DES EMPRUNTS ET DES ECHEANCES

	Montant brut des échéances		
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
260, chemin du Pont
13750 PLAN D'ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 018,78	0,00	0,00	19 018,78
* Patrimoine intégré				0,00
* Fonds statutaires				0,00
* Subventions d'investissement non renouvelables				0,00
* Apport sans droit de reprise				0,00
* Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				0,00
* Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				0,00
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	8 230,40	0,00	0,00	8 230,40
Réserves réglementées				0,00
Autres réserves				0,00
Report à nouveau	60 273,20	1 928,65		62 201,85
Résultat de l'exercice	1 928,65		24 154,85	-22 226,20
Fonds associatifs avec droit de reprise				0,00
* apports				0,00
* legs et donations				0,00
* Subventions d'investissement sur biens renouvelables	0,00		0,00	0,00
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				0,00
Ecarts de réévaluation sur des biens non renouvelables				0,00
TOTAL	89 451,03	1 928,65	24 154,85	67 224,83

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
260, chemin du Pont
13750 PLAN D'ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D= A-B+C
Fondation Crédit Agri	0,00	10 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL	0,00	10 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00

I - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D= A-B+C
Aide aux sinistrés du Var		2 171,50	1 278,99	1 045,00	1 937,51
TOTAL	0	2171,5	1278,99	1045,00	1937,51

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
 260, chemin du Pont
 13750 PLAN D'ORGON
 Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31-déc-11	31 déc.2010
860 - Secours en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ..)		
862 - Prestations		
864 - Personnel bénévole		
Heures passées	8 239,50	8 653,50
Déplacements passés	5 966,64	5 064,84
Total	14 206,14	13 718,34
TOTAL	14 206,14	13 718,34

Répartition par nature de ressources	31-déc-11	31 déc. 2010
870 - Bénévolat		
Heures passées	8 239,50	8 653,50
Déplacements passés	5 966,64	5 064,84
Total	14 206,14	13 718,34
871 - Prestations en nature		
875 - Dons en nature		
TOTAL	14 206,14	13 718,34

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

Association Loi 1901

Siège social : 260 chemin du Pont

13750 PLAN-D'ORGON

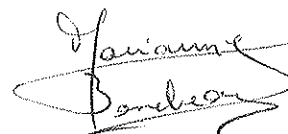
Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

certifié conforme le 23 Mars 2012
le président Henri CESTIER



certifié conforme le 23 mars 2012
la trésorière : Dominique Boudreau



Audit Conseil Méditerranée, SAS

Membre de PKF INTERNATIONAL

17, Boulevard Augustin Cieussa

13007 MARSEILLE

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

Association Loi 1901
Siège social : 260 chemin du Pont
13750 PLAN-D'ORGON

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2011

Aux membres de l'Association SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

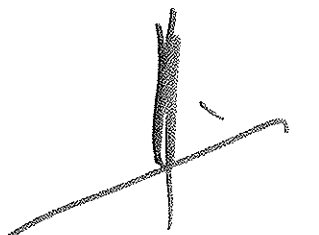
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 19 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF International



Alexandre BIZAILLON



Guy CASTINEL